



Commémoration du 11 novembre

publié le 09/11/2012

Les élèves, leurs familles et les personnels du collège sont conviés par Monsieur le préfet et Monsieur le maire à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 qui aura lieu **dimanche 11 novembre à 12h** face au monument aux morts de Secondigny. Cette cérémonie doit permettre à tous, et particulièrement aux élèves, de se souvenir de tous ceux qui se sont engagés pour notre liberté et pour le maintien de la paix dans le monde.

Nous participons ainsi au devoir de mémoire de la 1ère guerre mondiale.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.